

de préserver dans ce domaine la liberté et, pour ce faire, de perfectionner la loi.

« Un pouvoir, a-t-il écrit, qui interdirait d'enseigner une opinion contraire à celle qui a servi de fondement aux lois établies, attaquerait directement la liberté de pensée, contredirait le but de toute institution sociale, le perfectionnement des lois. L'indépendance de l'instruction, poursuivait-il, fait en quelque sorte partie des droits de l'espèce humaine. »

Or l'indépendance de l'instruction ne peut, à notre époque, exister que dans la mesure où la liberté de l'enseignement possède les moyens matériels de subsister.

Mes amis et moi croyons de toute notre force que notre devoir absolu est de maintenir cette existence parce que la liberté de l'enseignement est considérée par nous comme un droit imprescriptible de la personne humaine ; parce que la liberté de l'enseignement est un droit naturel de la famille ; parce que la liberté de l'enseignement est un des principes fondamentaux de la démocratie ; parce que la liberté de l'enseignement, pour être effective, doit être également accessible à tous (*Applaudissements au centre gauche et sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite*) ; parce que la liberté de l'enseignement, pour se maintenir et se développer, ne doit pas faire naître des injustices sociales et ne demeurer vivante que par le sacrifice journalier de ceux qui l'assurent ; parce que, enfin, la liberté de l'enseignement doit être rendue effective sans créer de troubles dans le pays.

Mes chers collègues, je vous ai dit très loyalement et de tout mon cœur les raisons pour lesquelles je crois qu'il convient de donner à l'enseignement privé, une fois pour toutes, les moyens de vivre normalement, dans le respect absolu de ses caractères propres, et de collaborer pleinement avec l'enseignement public à la formation des générations futures.

Là où la liberté de l'enseignement est condamnée à mort, la démocratie et la liberté sont condamnées, elles aussi, à terme. (*Applaudissements au centre gauche, à gauche et au centre et sur de nombreux bancs à droite.*) Il n'existe pas d'enseignement libre en Espagne ; il n'en existe pas en Union soviétique ; il n'en existe plus en Pologne et si, dans ce pays, il y a dix ans, on a abattu la liberté de l'enseignement, c'est parce que celui-ci était demeuré le dernier refuge du sentiment national et de la liberté. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Mais j'ai le devoir aussi, en plaçant la cause de l'enseignement privé de ce pays, d'affirmer en même temps mon attachement et je dirai mon affection pour l'Université de France qui m'a formé et que je sers avec foi et désintéressement. Je tiens à rendre, du haut de la tribune, un hommage sans réticence aux maîtres de nos établissements publics de tous les degrés qui sont mes collègues et qui furent mes maîtres. (*Applaudissements au centre gauche et sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Ils doivent être encouragés dans tous les domaines comme doivent être aidés de plus en plus tous ceux qui, par la recherche et l'étude, travaillent à la grandeur du pays et au mieux-être social.

Aidez-les, monsieur le Premier ministre, aidez-les mes chers collègues, par des mesures équitables, les uns et les autres, à rendre leurs efforts plus féconds et, en même temps, aidez leurs collègues de l'enseignement privé à porter eux aussi témoignage dans l'indépendance de leur pensée, la fierté de leur caractère et la sincérité de leur foi.

Donnez-nous les moyens de l'efficacité, rendez possible l'harmonisation et non la confusion de nos enseignements (*Très bien ! à droite*), les générations qui montent en feront l'instrument de l'unité nationale et de la grandeur française dans la fraternité. (*Vifs applaudissements au centre gauche, à gauche et au centre et sur de nombreux bancs à droite.*)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures, deuxième séance publique :

Suite de la discussion du projet de loi n° 473 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (rapport n° 490 de M. Durbet, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures vingt minutes.)

Le Chef du service de la sténographie de l'Assemblée nationale,
RENÉ MASSON.

ANNEXES AU PROCES-VERBAL

DE LA

1^{re} séance du mercredi 23 décembre 1959.

SCRUTIN (N° 70)

Sur l'exception d'irrecevabilité, présentée par M. Duchâteau, à l'encontre du projet relatif à l'enseignement privé.

Nombre de suffrages exprimés..... 508
Majorité absolue 255
Pour l'adoption..... 60
Contre 448

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM. Ballanger (Robert). Bayou (Raoul). Berrard (Paul). Billères. Billoux. Bourgeois (Pierre). Boulard. Cance. Cassagne. Catayée. Cermolacce. Césaire. Chandernagor. Conte (Arthur). Darchicourt. Darras. Dejean. Denvers. Derancy. Deschizeaux.	Desouches. Dieras. Duchâteau. Ducos. Dumortier. Durroux. Evrard (Just). Forest. Gernez. Grenier (Fernand). Lacroix. Larue (Tony). Leenhardt (Francis). Lejeune (Max). Lolive. Longueue. Mazurier. Mercier. Mollet (Guy). Monnerville (Pierre). Montalat.	Montel (Eugène). Muller. Niles. Padovani. Pavot. Pic. Poignant. Privat (Charles). Privet. Regaudie. Rechet (Waldeck). Schaffner. Schmitt (René). Thorez (Maurice). Vals (Francis). Var. Véry (Emmanuel). Villon (Pierre). Widenlocher.
---	--	--

Ont voté contre :

MM. Aillières (d'). Albert-Sorel (Jean). Albrand. Alliot. Anthoz. Arnulf. Arrighi (Pascal). Mine Ayine de la Chevrière. Azen Oualij. Baouya. Barniaudy. Barrot (Noël). Battesti. Baudis. Baylot. Beauguitte (André). Becker. Becue. Bedredine (Mohamed). Bédouin (André). Pelabed (Slimane). Bénard (François). Bénard (Jean). Bendjelida (Ali). Benelkadi (Benalla). Benhalla (Kheilil). Bénouville (de). Bensedick Cheikh. Berard. Béraudier. Bergasse. Bernasconi. Besson (Robert). Bettencourt. Biaggi. Bicault (Georges). Bignon. Bisson. Blin. Boinvilliers. Boisde (Raymond). Bonnet (Christian). Bonnet (Georges). Bord. Borocco.	Boscary-Monsservin. Boscher. Bosson. Mlle Bonabsa (Kheira). Bouchet. Bondet. Bouillot. Boulet. Boulin. Bourdellès. Bourgoin. Bourguind. Bourne. Bourriquet. Boutalbi (Ahmed). Bréhard. Bricout. Bricot. Briot. Brocas. Brogie (de). Brugerolle. Buot (Henri). Burlot. Buron (Gilbert). Cachat. Caillaud. Caillèmer. Calmejane. Camino. Carous. Carler. Carville (de). Cassez. Catalifaud. Cathala. Cerneau. Chamant. Chapalain. Chapuis. Chareyre. Charlé. Charpentier. Charret. Charvet. Chauvet. Chavanne.	Chazelle. Cheikh (Mohamed Saïd). Chelha (Mustapha). Chibi (Abdelbaki). Chopin. Clément. Clerget. Clermontel. Colinet. Collette. Collomb. Colonna (Henri). Colonna d'Antriani. Commenay. Comte-Offenbach. Coste-Floret (Paul). Coudray. Coulon. Coulmaros. Courant. Crouan. Crucis. Dalainzy. Dalbos. Darnette. Danilo. Dassault (Marcel). David (Jean-Paul). Davoust. Debray. Degraeve. Mme Delabie. Delachenal. Delaporte. Delemontex. Delesalle. Deliaune. Delrez. Denis (Bertrand). Denis (Ernest). Deshors. Mme Devaud (Marcelle). Devemy. Devèze. Devèq.
--	--	---

Mlle Dienesch.	La Combe.	Petit (Eugène- Claudius).	Vignau.	Vitter (Pierre).	Weber.
Diet	Lacoste-Lareymondie (de).	Peyret.	Villedieu.	Vollquin.	Weinman.
Diligent	Lainé (Jean).	Peÿtel.	Villeneuve (de).	Voisin.	Zeghoul (Mohamed).
Dixmier.	Lalle	Pezé.	Vinciguerra.	Wagner.	Ziller.
Djebbour (Ahmed).	Lambert.	Pflimlin.	Vitei (Jean).	Walter (René).	
Dotez.	Lapeyrosse.	Philippe.			
Dumenech.	Laradj (Mohamed).	Pianta.			
Dorey	Laudrin.	Picard.			
Doublet.	Laurelli.	Pierrebouurg (de).			
Douzans.	Laurent.	Pillet.			
Dreyfous-Ducas.	Laurin.	Pinoteau.			
Dronne.	Lauriol.	Pinvidic.			
Drouot-L'Hermine.	Lavigne.	Plazanet.			
Dubuis.	Lebas	Pleven (René).			
Duchesne.	Le Bault de La Morinière.	Poudevigne.			
Duffot	Lecocq	Poulpiquet (de).			
Dufour.	Le Douarec.	Poutier.			
Dumas.	Le Duc (Jean).	Profichet.			
Durand.	Leduc (René).	Puech-Samson.			
Durbet	Lefèvre d'Ormesson.	Quinson.			
Dusseaux.	Legaret.	Radius.			
Duterne.	Legendre.	Raphaël-Leygues.			
Dutheil.	Legroux.	Rault.			
Duvillard.	Le Guen.	Raymond-Clergue.			
Ehm	Lemaire.	Renouard.			
Escudier.	Le Montagner.	Renucci.			
Fabre (Henri).	Le Normand (Maurice).	Rey.			
Falala.	Le Pen.	Reynaud (Paul).			
Fanton.	Lepidi	Rivière (René).			
Faulquier	Le Roy Ladurie.	Richards			
Féron (Jacques).	Le Ta.	Rieunaud.			
Ferri (Pierre).	Le Theule.	Ripert.			
Feuillard.	Lioger.	Rivain.			
Filliol	Liquard.	Rivière (Joseph).			
Fouchier.	Lombard.	Robison			
Fouques-Duparc.	Longuet.	Roche-Beffrance.			
Fourmond.	Lopez.	Roclore.			
Foyer.	Lumani.	Rouffaut.			
Fraissinet.	Lurie.	Roques.			
François-Valentin.	Lux	Rossi.			
Frédéric-Dupont.	Mahias.	Roth.			
Fréville.	Maillot	Roulland.			
Fric	Vainquy	Rousseau.			
Frys.	Malène (de La).	Russelot.			
Fulchiron.	Matteville.	Roustan.			
Gabelle (Pierre)	Maugoum (Hafid).	Roux.			
Gahlam Makhlouf.	Marçais	Royer.			
Gamet.	Marcellin.	Ruais.			
Garnier.	Marcenet.	Saadi (Ali).			
Garraud.	Marchetti.	Saïette.			
Gauthier.	Maridet	Sahnouni (Brahim).			
Gavini	Marie (André).	Saïdi (Berrezoug).			
Godefroy.	Mariotte.	Sainte-Marie (de).			
Godonneche.	Marquaire	Saiado			
Gouled (Hassan).	Mayer (Félix).	Sallenave			
Gracia (de).	Maziol.	Salliard du Rivault.			
Grandmaison (de).	Mazo	Sammarcelli.			
Grasset (Yvon).	Meck	Sanglier (Jacques).			
Grasset-Morel.	Médecin.	Sanson			
Grenier (Jean-Marie)	Méhaignerie.	Santoni.			
Gréverie	Mekki (René).	Sarazin.			
Grussenmeyer.	Michaud (Louis).	Schmittlein.			
Guétiat Ali.	Mignot	Schuman (Robert).			
Gumain.	Mirguet.	Schumann (Maurice).			
Guillon.	Mirlot	Seillinger			
Guiffon (Antoine).	Missoffe.	Sesmaisons (de).			
Guthmuller.	Moatti.	Sicard			
Habib-Deloncle.	Mocquiaux.	Sid Cara Chérif.			
Habibout.	Molinet.	Simonnet.			
Halgouët (du).	Mondon.	Souchat.			
Hanin.	Montagne (Max).	Sourbet.			
Hauret.	Montagne (Rémy).	Szigeti			
Hémain.	Montesquiou (de).	Taittinger (Jean).			
Hénauld.	Moore.	Tardieu			
Heuillard.	Moras.	Teisseire.			
Hoguet.	Morisse.	Terré			
Hostache.	Motte.	Terrenoire.			
Ibrahim (Saïd).	Moulessehoul (Abbès)	Thibault (Edouard).			
ihaddaden (Mohamed)	Moulin.	Thomas.			
Ihuet	Moynet.	Thomazo.			
Ioualalen (Arcène).	Nader	Thorbiller.			
Jacquet (Michel).	Neuwirth.	Tomasini.			
Jacson.	Noiret.	Touret.			
Jailon.	Nou	Toutain.			
Jamot.	Nungesser.	Trébosc.			
Japiot.	Ornon.	Trellu			
Jarrosson.	Orvon	Trémolet de Villers.			
Jarré	Palewski (Jean-Paul).	Turc (Jean).			
Jouault.	Paimero.	Turroques.			
Jouhannneau.	Paquet.	Ulrich			
Joyon.	Pasquini.	Valabregue.			
Juñot	Pécastaing.	Valentin (Jean).			
Kaddari (Billal).	Peretti	Van der Meersch.			
Knouah (Mourad).	Perrin (François).	Vanier			
Kärcher	Perrin (Joseph).	Vaschetti			
Kerveguen (de).	Pérus (Pierre).	Vayron (Philippe).			
Khorsi (Sadok).	Perrot.	Vendroux.			
Kir		Viallet.			
Kuntz.		Vidal			
Labbé.					
Lacaze.					

Se sont abstenus volontairement :

MM.
Boulsane (Mohamed). | Ebrard (Guy). | Sablé.

N'ont pas pris part au vote :

MM.
Abdesselam. | Bourgeois (Georges). | Lagailharde.
Agha-Mir. | Clamens. | Mallem (Ali).
Alduy. | Clamens. | Mlle Martinache
Al-Sid-Boutakeur. | Delbecque. | Messaoudi (Kaddour).
Barboucha (Mohamed). | Deramchi (Mustapha). | Oopa Pouvanaa.
Bégué. | Djouini (Mohammed). | Mme Patenôtre
Bekri (Mohamed). | Faure (Maurice). | (Jacqueline).
Benhacine (Abdel- | Gaillard (Félix). | Peyrefitte
madjid). | Hassani (Noureddine). | Pigeot
Berrouafine (Djellou). | Hersant. | Portolano.
Boulam (Saïd). | Jacquet (Marc). | Quentier.
Boudi (Mohamed). | Mme Khebtani | Réthoré.
Boudjedir (Hachmi). | (Rebiba). | Tebib (Abdallah).
Bouhadjera (Belaïd). | Lafont. | Yrissou.

Ont délégué leur droit de vote :

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958.)

MM. Abdesselam à M. Lauriol (mission).
Alduy à M. Peretti (maladie).
Azen (Ouali) à M. Portolano (maladie).
Béchar à M. Bayou (maladie).
Bedredine à M. Filliol (événement familial grave).
Belabad à M. Albrand (événement familial grave).
de Bénouville à M. Laurin (maladie).
Bensedick Cheikh à M. Berrouafine (maladie).
Boinwilliers à M. Boscher (maladie).
Boulam (Saïd) à M. Arnulf (maladie).
Boutalbi à M. Gahlam (Makhlouf) (maladie).
Canat à M. Colonna (Henri) (maladie).
Carous à M. Bégué (maladie).
Carter à M. Fanton (absence de la métropole).
Chavanne à M. Mocquiaux (maladie).
Cheikh (Mohamed Saïd) à M. Sagette (maladie).
Clamens à M. Gauthier (maladie).
Coste-Floret à M. Raymond-Clergue (événement familial grave).
Delaporte à M. Duchesne (maladie).
Deliaune à M. Roustan (mission).
Djouini à M. Saadi (Ali) (maladie).
Domenech à M. Barnaudy (événement familial grave).
Dronne à M. Le Theule (mission).
Dubuis à M. Rivière (événement familial grave).
Gouled (Hassan) à M. Habib-Deloncle (mission).
Grenier (Jean-Marie) à M. Guthmuller (maladie) (soir).
Guillain à M. Chopin (maladie).
Hassani à M. Marquaire (maladie).
Hauret à M. Rivain (mission).
Ibrahim (Saïd) à M. Mainguy (maladie).
Ihaddaden à M. Canat (maladie).
Kaddari à M. Baouya (événement familial grave).
Kärcher à M. Picard (maladie).
Mme Khebtani à M. Ihaddaden (maladie).
MM. Khorsi à M. Dreyfous-Ducas (événement familial grave).
Kuntz à M. Lux (maladie).
Laine à M. Begouin (mission).
Lapeyrosse à M. Falala (maladie).
Laurelli à M. Profichet (événement familial grave).
Lenormand à M. Delrez (maladie).
Le Tac à M. Touret (maladie).
Liquard à M. Lavigne (maladie).
Lopez à M. Jarrot (événement familial grave).
Mayer à M. Dorey (maladie).
Mazurier à M. Bourgeois (Pierre) (maladie).
Mekki à M. Neuwirth (mission).
Mollet (Guy) à M. Derancy (événement familial grave).
de Montesquiou à M. Pleven (maladie).
Moulessehoul à M. Lioger (événement familial grave).
Moynet à M. Bergasse (maladie).
Padovani à M. Privat (maladie).
Pavot à M. Dumortier (événement familial grave).
Peyrefitte à M. Quentier (maladie).
Quinson à M. Chareyre (maladie).
Radius à M. Borocco (assemblées européennes).
Roth à M. Chelha (maladie).
Saadi (Ali) à M. Bénard (maladie).
Schuman (Robert) à M. Meck (maladie).
Schaffner à M. Muller (maladie).
Thorez (Maurice) à M. Sammarcelli (maladie).
Thomas à M. Seillinger (maladie).
Thorez (Maurice) à M. Ballanger (maladie).
Vidal à M. Jacquet (Marc) (maladie).

Se sont excusés :

(Application de l'article 159, alinéa 3, du règlement.)

MM. Agha-Mir (maladie).	Hersant (maladie).
Al Sid Boubakeur (maladie).	Laffont (maladie, absence de la métropole).
Barboucha (maladie).	Lagaillarde (maladie).
Benhacine (maladie).	Mallein (Ali) (maladie).
Berrouaine (maladie).	Messaoudi (absence de la métropole).
Boudjedir (événement familial grave).	Pigeot (mission).
Bouhadjera (absence de la métropole).	Renucci (maladie).
Bourgeois (Georges) (maladie).	Rethoré (maladie).
Delbecque (mission).	Tebib (maladie).
Deramchi (absence de la métropole).	Vitel (Jean) (maladie).
Guettaf (Ali) (maladie).	Yrissou (maladie).
	Zeghouf (maladie).

N'a pas pris part au vote :

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

SCRUTIN (N° 71)

Sur la question préalable opposée par M. Billoux à la discussion du projet sur l'enseignement libre.

Nombre de suffrages exprimés..... 505

Majorité absolue..... 243

Pour l'adoption..... 54

Contre 451

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM. Ballanger (Robert).	Duchâteau.	Muller.
Bayou (Raoul).	Dumortier.	Niles.
Béchar (Paul).	Durroux.	Padovani.
Billoux.	Evrard (Just).	Pavot.
Bourgeois (Pierre).	Forest.	Pic.
Boutard.	Gernez.	Poignant.
Cance.	Grenier (Fernand).	Privat (Charles).
Cassagne.	Lacroix.	Privet.
Cermotacce.	Larue (Tony).	Regaudie.
Césaire.	Leenhardt (Francis).	Rochet (Waldeck).
Chandernagor.	Lejeune (Max).	Schaffner.
Conte (Arthur).	Lolive.	Schmitt (René).
Darchicourt.	Longueue.	Thorez (Maurice).
Darras.	Mazurier.	Vals (Francis).
Dejean.	Mollet (Guy).	Var.
Denvers.	Monnerville (Pierre).	Véry (Emmanuel).
Derancy.	Montalat.	Villon (Pierre).
Deschizeaux.	Montel (Eugène).	Widenlocher.

Ont voté contre :

MM. Abdesselam.	Benhalla (Kheilil).	Boulet.
Aillières (d').	Bénouville (de).	Boulin.
Albert-Sorel (Jean).	Benssedick Cheikh.	Bourdellès.
Albrand.	Bérad.	Bourgoin.
Alliot.	Béraudier.	Bourgund.
Anthoiz.	Bergasse.	Bourne.
Arnulf.	Bernasconi.	Bourriquet.
Arrighi (Pascal).	Besson (Robert).	Boutalbi (Ahmed).
Mme Ayme de la Chevrière.	Bettencourt.	Brécard.
Azem (Ouali).	Biaggi.	Brice.
Baouya.	Bidault (Georges).	Bricout.
Barniaudy.	Bignon.	Briot.
Barrot (Noël).	Bisson.	Brocas.
Battesti.	Blin.	Brogie (de).
Baudis.	Boinvilliers.	Brugerolle.
Belabed (Slimane).	Boisde (Raymond).	Buot (Henri).
Bénard (François).	Bonnet (Christian).	Bur.ot.
Bénard (Jean).	Bonnet (Georges).	Buron (Gilbert).
Bendjelida (Ali).	Bord.	Cachat.
Benekadi (Benaita).	Borocco.	Caillaud.
	Boscary-Monsservin.	Cailllemer.
	Boscher.	Calméjane.
	Bosson.	Camino.
	Mlle Bouabza (Kheira).	Carous.
	Bouchet.	Carter.
	Boudet.	Carville (de).
	Boudi (Mohamed).	Cassez.
	Bouillol.	Catalifaud.

Cathala.	Frédéric-Dupont.	Lopez.
Cerneau.	Fréville.	Luciani.
Chamant.	Fric (Guy).	Lurie.
Chapalain.	Frys.	Lux.
Chapuis.	Fulchiron.	Mahias.
Chareyre.	Gabelle (Pierre).	Maillet.
Charé.	Gahlam Makhlout.	Mainguy.
Charpentier.	Gamel.	Matène (de la).
Charret.	Garnier.	Mailleville.
Charvet.	Garraud.	Maloum (Hafid).
Chauvet.	Gauthier.	Marçais.
Chavanne.	Gavini.	Marcellin.
Chazelle.	Godefroy.	Marcenet.
Cheikh (Mohamed Saïd).	Godonneche.	Marchetti.
Chelha (Mustapha).	Gouled (Hassan).	Maridet.
Chibi (Abdelbaki).	Gracia (de).	Marie (André).
Chopin.	Grandmaison (de).	Mariotte.
Clément.	Grasset (Yvon).	Marquaire.
C.ergé.	Grasset-Morel.	Mayer (Félix).
Clermontel.	Grenier (Jean-Marie).	Maziol.
Colinet.	Gréverie.	Mazo.
Collette.	Grussenmeyer.	Meck.
Colomb.	Guettaf Ali.	Médecin.
Colonna (Henri).	Guillain.	Méhaignerie.
Colonna d'Anfriani.	Guillon.	Mekki (René).
Commenay.	Guitton (Antoine).	Michaud (Louis).
Comte-Offenbach.	Guthmuller.	Mignot.
Coste-Floret (Paul).	Habib-Deloncle.	Mirguet.
Coudray.	Halbout.	Miriot.
Coulon.	Halgouët (du).	Missoffe.
Coumaros.	Hanin.	Moatti.
Courant (Pierre).	Hauret.	Mocquiaux.
Crouan.	Hémain.	Molinet.
Crucis.	Hénault.	Mondon.
Dalaizy.	Heuillard.	Montagne (Max).
Dalbos.	Hoguet.	Montagne (Rémy).
Damette.	Hostache.	Montesquiou (de).
Daniilo.	Ibrahim (Saïd).	Moore.
Dassault (Marcel).	Ihaddaden (Mohamed).	Moras.
David (Jean-Paul).	Ihuel.	Morisse.
Davoust.	Ioualalen (Ahcène).	Motte.
Debray.	Jacquet (Marc).	Moulessehou (Abbès).
Degraeve.	Jacquet (Michel).	Moulin.
Mme Delabie.	Jacson.	Moynet.
Delachenal.	Jaillon, Jura.	Nader.
Delaporte.	Jamot.	Neuwirth.
Dejemontex.	Japiot.	Noiret.
Delesalle.	Jarrosson.	Nou.
Deliaune.	Jarro.	Nungesser.
Delrez.	Jouault.	Orrion.
Denis (Bertrand).	Jouhanneau.	Orvoën.
Denis (Ernest).	Joyon.	Palewski (Jean-Paul).
Deshors.	Junot.	Palmero.
Mme Devaud (Marcelle).	Juskiewski.	Paquet.
Devemy.	Kaddari (Djillali).	Paquini.
Devèze.	Kaouah (Mourad).	Pécastaing.
Deviq.	Karcher.	Peretti.
Mlle Dienesch.	Kerveguen (de).	Perrin (François).
Diet.	Khorsi (Sadok).	Perrin (Joseph).
Diligent.	Kir.	Pérus.
Dixmier.	Kuntz.	Perrot.
Djebbour (Ahmed).	Labbé.	Petit (Eugène-Claudius).
Dolez.	Lacaze.	Peyret.
Domenech.	La Combe.	Pezé.
Dorey.	Lacoste-Lareymondie (de).	Pflimlin.
Doublet.	Lainé (Jean).	Philippe.
Douzans.	Lalle.	Pianta.
Dreyfous-Ducas.	Lambert.	Picard.
Dronne.	Lapeyrusse.	Pierrebou (de).
Drouot-L'Hermine.	Laradji (Mohamed).	Pillet.
Dubuis.	Laudrin, Morbihan.	Pinoteau.
Duchesne.	Laurelli.	Pinvidic.
Duffot.	Laurent.	Plazanet.
Dufour.	Laurin, Var.	Pleven (René).
Dumas.	Lauriol.	Poudevigne.
Durand.	Lavigne.	Poulpique (de).
Durbet.	Lebas.	Poutier.
Dusseaux.	Le Bault de la Morinière.	Profichet.
Duterne.	Lecoq.	Puech-Samson.
Dutheil.	Le Douarec.	Quinson.
Duvillard.	Le Duc (Jean).	Radius.
Ebrard (Guy).	Leduc (René).	Paphaël-Leygues.
Ehm.	Lefèvre d'Ormesson.	Rault.
Escudier.	Legaret.	Raymond Clergue.
Fabre (Henri).	Legendre.	Renouard.
Falala.	Legroux.	Renucci.
Fanton.	Le Guen.	Rey.
Fantouier.	Lemaire.	Reynaud (Paul).
Faure (Maurice).	Le Montagner.	Ribière (René).
Féron (Jacques).	Lenormand (Maurice).	Richards.
Ferri (Pierre).	Le Pen.	Riennaud.
Feuillard.	Lepidi.	Ripert.
Filhol.	Le Roy Ladurie.	Rivain.
Fouchier.	Le Tac.	Rivière (Joseph).
Fouques-Duparc.	Le Theule.	Robichon.
Fourmond.	Liozier.	Roche-Defrance.
Foyer.	Liquard.	Roctore.
Fréssinet.	Lombard.	Rombeaut.
François-Valentin.	Longuet.	

Roques.	Seitlinger.	Tarroques.
Rossi.	Sesmaisons (de).	Ulrich.
Roulland.	Sicard.	Valabrègue.
Rousseau.	Sid Cara Chérif	Valentin (Jean).
Rousselot.	Simonnet.	Van der Meersch.
Roustan.	Souchal.	Vanier.
Roux.	Sourbet.	Vesnetti.
Royer.	Szigeti.	Vayron (Philippe).
Ruais.	Taittinger (Jean).	Vendroux.
Saadi (Ali).	Tardieu.	Viallet.
Sazette.	Teisseire.	Vidal.
Sannouni (Brahim)	Terré.	Vignau.
Saïdi Berrezoug.	Terrenoire	Villeneuve (de).
Sainte-Marie (de).	Thibault (Edouard).	Vinciguerra.
Salado.	Thomas.	Vitel (Jean).
Sallenave.	Thomazo.	Vitter (Pierre).
Salliard du Rivault	Thorallier.	Voilquin.
Sanmarcelli	Tomasini.	Voisin.
Saughier (Jacques).	Touret.	Wagner.
Santoni.	Toutain.	Walter (René).
Sarazin.	Tréboise.	Weber.
Schmittlein	Trellu.	Weinman.
Schuman (Robert)	Trénolet de Villers	Zeghouf (Mohamed).
Schumann (Maurice).	Turc (Jean).	Ziller.

Se sont abstenus volontairement :

MM.	Desouches.	Mercier.
Boulsane (Mohamed).	Dieras.	Sabié.
Calayée.	Ducos.	Sanson.

N'ont pas pris part au vote :

MM.	Bourgeois (Georges).	Mlle Martinache.
Agha-Mir.	Canat	Messaoudi Kaddour.
Alduy	Clamens.	Oopa Pouvanaa
Al-Sid-Boubakeur.	Delbecque	Mme Patenôtre
Barboucha (Mohamed).	Deramchi (Mustapha).	(Jacqueline).
Bégué.	Djouni (Mohammed)	Peyrefitte
Bekri (Mohamed).	Gaillard (Félix).	Pigeot
Benhacine (Abdel-	Hassani (Noureddine).	Portolano.
madjid)	Hersant	Quentier.
Berrouaine (Djelloul)	Mme Khebtani	Réthoré.
Billères	(Rebiha)	Roth.
Bouaïam (Saïd)	Laffont	Tebib (Abdallah).
Boudjedir (Hachmi).	Lagaillarde.	Villedieu.
Bouhadjera (Belaid).	Mal'em (Ali).	Yrissou.

Ont délégué leur droit de vote :

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958.)

MM. Abdesselam à M. Lauriol (mission).
 Alduy à M. Peretti (maladie).
 Azem (Ouali) à M. Portolano (maladie).
 Bechard à M. Bayou (maladie).
 Bedredine à M. Filliol (événement familial grave).
 Belabed à M. Albrand (événement familial grave).
 de Bénouville à M. Laudrin (maladie).
 Bensedick Cheikh à M. Berrouaine (maladie).
 Boinvilliers à M. Boscher (maladie).
 Boulam (Saïd) à M. Arnulf (maladie).
 Boutali à M. Gahlam (Makhlouf) (maladie).
 Canat à M. Colonna (Henri) (maladie).
 Carous à M. Bégué (maladie).
 Cartel à M. Fanton (absence de la métropole).
 Chavanne à M. Mocquiaux (maladie).
 Cheikh (Mohamed Saïd) à M. Sagette (maladie).
 Clamens à M. Gauthier (maladie).

MM. Coste-Floret à M. Raymond-Clergue (événement familial grave).
 Delaporte à M. Duchesne (maladie).
 Deliaune à M. Roustan (mission).
 Djouni à M. Saadi (Ali) (maladie).
 Comenech à M. Barniaudy (événement familial grave).
 Dronite à M. Le Theule (mission).
 Dubuis à M. Rivière (événement familial grave).
 Gouled (Hassan) à M. Habib-Deioncle (mission).
 Grenier (Jean-Marie) à M. Guthmüller (maladie) (soir).
 Guettaf (Ali) à M. Laradji (maladie).
 Guillaïn à M. Chopin (maladie).
 Hassani à M. Marquaire (maladie).
 Hauret à M. Rivain (mission).
 Ibrahim (Saïd) à M. Mainguy (maladie).
 Ihaddaden à M. Canat (maladie).
 Kaddari à M. Baouya (événement familial grave).
 Karcher à M. Picard (maladie).
 M^{me} Khebtani à M. Ihaddaden (maladie).
 MM. Khorsi à M. Dreyfous-Ducas (événement familial grave).
 Kuntz à M. Lux (maladie).
 Lainé à M. Bégouin (mission).
 Lapeyrusse à M. Falala (maladie).
 Laurelli à M. Profichet (événement familial grave).
 Lenormand à M. Delrez (maladie).
 Le Tac à M. Touret (maladie).
 Liquard à M. Lavigne (maladie).
 Lopez à M. Jarrot (événement familial grave).
 Mayer à M. Dorey (maladie).
 Mazurier à M. Bourgeois (Pierre) (maladie).
 Mekki à M. Neuwirth (mission).
 Mollet (Guy) à M. Derancy (événement familial grave).
 de Montesquiou à M. Pieven (maladie).
 Moulessehou à M. Logier (événement familial grave).
 Moynet à M. Bergasse (maladie).
 Padovani à M. Privat (maladie).
 Pavot à M. Dumortier (événement familial grave).
 Peyrefitte à M. Quentier (maladie).
 Quinson à M. Chareyre (maladie).
 Radus à M. Borocco (assemblées européennes).
 Roth à M. Chelha (maladie).
 Saadi (Ali) à M. Bénard (maladie).
 Schuman (Robert) à M. Meck (maladie).
 Schaffner à M. Muller (maladie).
 Teisseire à M. Sammarcelli (maladie).
 Thomas à M. Seitlinger (maladie).
 Thorez (Maurice) à M. Ballanger (maladie).
 Vidal à M. Jacquet (Marc) (maladie).

Se sont excusés :

(Application de l'article 159, alinéa 3, du règlement.)

MM. Agha-Mir (maladie).	MM. Hersant (maladie).
Al Sid Boubakeur (maladie).	Laffont (maladie, absente de la métropole).
Barboucha (maladie).	Lagaillarde (maladie).
Benhacine (maladie).	Mallein (Ali) (maladie).
Berrouaine (maladie).	M ^{me} Martinache (maladie).
Boudjedir (événement familial grave).	MM. Messaoudi (absence de la métropole).
Bouhadjera (absence de la métropole).	Pigeot (mission).
Bourgeois (Georges) (maladie).	Renucci (maladie).
Delbecque (mission).	Réthoré (maladie).
Deramchi (absence de la métropole).	Tebib (maladie).
	Vitel (Jean) (maladie).
	Zeghouf (maladie).

N'a pas pris part au vote :

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)